

LE MOT DU PRÉSIDENT

Notre revue « Le Pays d’Auge » a soixante ans ! Bon anniversaire à la revue donc. Il y a cinq ans, nous avons fêté, au château de Saint-Germain de Livet, les cinquante cinq ans de la revue. A Orbec, le 26 juin 2010, l’inauguration de la plaque consacrée à notre fondateur, Henri Pellerin, correspondait aux soixante ans de l’association.

Grâce à notre nouveau Président d’honneur, président cette dernière décennie, Gérard Pruvost, l’association a développé ses activités sur l’ensemble du territoire augeron. Aux habituelles sorties de juin et d’octobre qui permettent de découvrir telle ou telle merveille architecturale s’ajoute *La nuit des retables* qui ouvre, solennellement, mais avec chaleur et de manière parfois un peu inattendue, les *Chemins d’art sacré* dont l’objectif est d’ouvrir et d’expliquer les églises, leur architecture et leur décor, chaque dimanche de juillet et d’août. C’est un rendez-vous qui est ouvert à la fois aux membres de l’association mais aussi à toute personne sensible au patrimoine. C’est une seconde vitrine, après la revue, de notre Association.

Site internet

Gérard Pruvost a souhaité que l’association soit présente sur internet en développant son site actuel. Plusieurs membres du Conseil d’administration, François Goy étant le rapporteur, se sont penchés sur la question. De leur réflexion en est sorti, avec l’aide du responsable de la société qui va le construire, un site que vous pourrez trouver sur internet à partir du 3 octobre prochain (1).

En neuf têtes de chapitre (dont deux techniques - liens et ressources, contact) nous aurons une idée claire et nette de notre association. Les rubriques développeront, après la page d’accueil, la présentation de l’association et de ses activités, celle de la revue et des publications, une page d’actualités (dont l’objectif est, entre autres, d’avoir une tribune pour publier des éditoriaux ou des prises de position), une page *wikipaysdauge* et une page patrimoine servant à publier des textes de référence sur le patrimoine.

L’une des rubriques les plus importantes est évidemment celle consacrée à la revue et aux publications. Pour la revue, le dernier numéro sera analysé (sommaire, couverture, vignettes de quelques pages). Des recherches seront possibles

sur les sommaires (années 1951-2000) et sur les sommaires et en plein texte (de 2001 à aujourd’hui). Des exemplaires en version papier ou numérique et des articles (version numérique) pourront être achetés.

Pour chaque publication (les *Cahiers d’Auge* et autres ouvrages) sont prévus une présentation, un sommaire et une vignette de quelques pages et le prix.

L’idée d’un *wikipaysdauge* est de créer une encyclopédie interactive sur tous les aspects du patrimoine du Pays d’Auge. Nous attendons donc vos contributions pour l’alimenter.

Consultez le site dès qu’il sera sur le réseau et faites nous part de vos observations.

Travaux au siège de l’Association

Depuis plusieurs années, des remarques sur la vétusté de nos locaux ont été formulées, d’autant plus que les lettres de notre enseigne avaient et ont toujours tendance à s’effaïsser. L’aménagement datant sans doute des années 1950, il devenait opportun de conduire une première réflexion sur les travaux. Commencée avec Gérard Pruvost, elle est poursuivie par le Conseil d’administration (2) et le nouveau bureau. La question s’est posée de savoir quelle destination allait-on donner à nos locaux une fois rénovés.

Il m’a semblé tout à fait opportun de saisir cette occasion pour croire que nos locaux pouvaient servir de lieu ouvert à tous, de centre de documentation, de lieu d’expositions où il sera possible d’exposer tout ce qui actuellement fait ou fera la renommée du Pays d’Auge.

Le montant des travaux est estimé à 48 000 euros. Même si nous pouvons supporter une partie des frais, il nous a semblé que nous pouvons demander des subventions aux collectivités locales ou territoriales dont on est en droit de penser qu’elles seront sensibles à notre démarche qui contribuera à valoriser par notre action culturelle le quartier de la gare de Lisieux.

(1) lepaysdauge.org

(2) Les membres du conseil d’administration sont : Michel Bagnouls, Jean Bergeret, Bénédicte Boissonnas, Christophe de Ceunynck, Philippe Delarue, Françoise Denis, Christiane Dorléans, Françoise Dutour, Armand Gohier, François Goy, Jean Grody, Claude Hézard, Yves Lescroart, Benoît Noël, Eliane Pellerin, Gérard Pruvost, Bruno de Sivry.

Patrimoine & Environnement

Prix Yves et Hélène de Labrusse 2011 à l'Association Le Pays d'Auge



Le prix Yves et Hélène de Labrusse est attribué tous les ans à une personne physique ou morale qui entreprend une action contribuant à l'enrichissement ou la préservation du patrimoine et de l'environnement du Pays d'Auge.

Son montant est d'environ 10 000 euros. Il doit donner un « coup de pouce » à une action déjà engagée mais non achevée.

Le terme « patrimoine » est compris au sens large. Il peut s'agir aussi bien de la restauration d'un bâtiment qui accueillera du public qu'un encouragement à un artisan pour entreprendre ou poursuivre un métier.

En 2011, le lauréat du Prix de Labrusse a été l'association Le Pays d'Auge, pour faciliter le développement d'un outil informatique efficace et mettre ainsi à disposition du public le trésor que constituent les 60 ans d'archives de sa revue.

Si vous avez-vous-mêmes entrepris une action contribuant à l'enrichissement ou la préservation du patrimoine du Pays d'Auge et si vous avez besoin d'une aide pour l'entreprendre, la concrétiser ou la mener à bien, contactez nous : prixdelabrusse-patrimoine@yahoo.com.

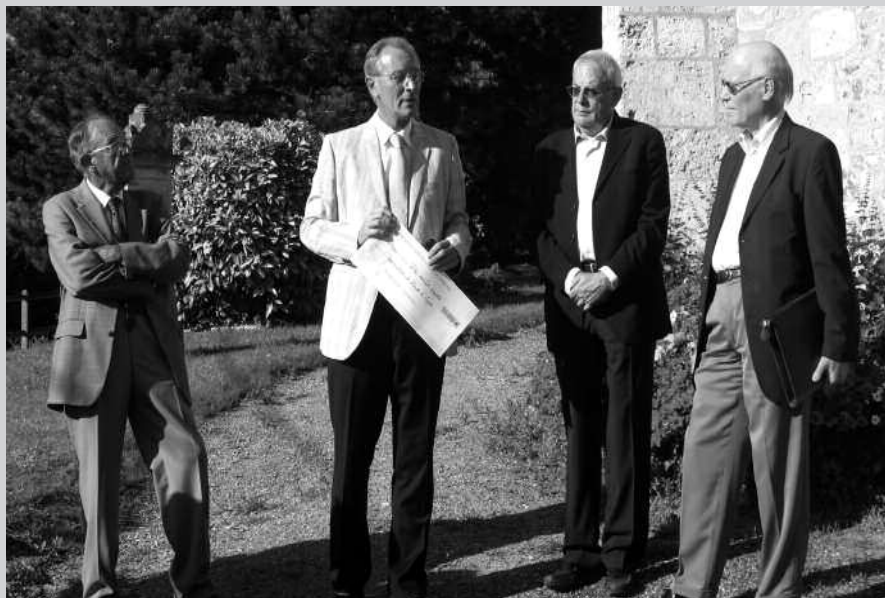
Si vous êtes simplement intéressés par notre action, visitez notre site (www.prixdelabrusse.org)

Pierre BRISSON

Les aides obtenues pour notre site internet

Pour ce site, nous avons obtenu, sur présentation d'un dossier, le prix 2011 de Yves et Hélène de Labrusse. Ce prix, d'un montant de 10 000 euros, nous a été remis à Hennequeville le 10 août dernier. Nous remercions chaleureusement cette association ainsi que son Président, M. Brisson. Le Conseil général du Calvados, dans le cadre d'une politique générale de numérisation des périodiques et autres publications, numérise tous les numéros de la revue *Le Pays d'Auge* depuis le numéro fondateur en 1951 jusqu'à l'année 2000.

*Remise du Prix Yves et Hélène de Labrusse, le 10 août 2011.
De gauche à droite : Gérard Pruvost, Président d'honneur de l'Association, Jean Bergeret, Président, Christian Cardon, Maire de Trouville, Pierre Brisson, Président de l'association Yves et Hélène de Labrusse*



Une bourse

Pour développer encore plus la notoriété et le rayonnement de notre association, j'ai pensé qu'il fallait aussi utiliser les ressources propres de l'association. Chaque année, nous pourrions faire ainsi bénéficier d'une bourse un(e) étudiant(e) qui travaille sur un aspect patrimonial du Pays d'Auge. Les modalités sont encore à définir, mais il faudra que le sujet de l'étude rentre toutefois

dans les objectifs de l'association « faire connaître et apprécier le patrimoine moral, spirituel, artistique et matériel du Pays d'Auge ».

La revue *Le Pays d'Auge*

Le champ d'application en est large et vraisemblablement, il s'est considérablement élargi depuis notre fondation. La notion de patrimoine a évolué et les différents ministres de la culture y ont contri-



Faites un don pour la rénovation des locaux de votre association

Nous attendons beaucoup de votre contribution à la rénovation des locaux de votre association, car, dans les plans de financement que nous présentons pour obtenir des subventions, 20 % sont à la charge du demandeur.

Votre aide pourra être déductible des impôts puisque notre association est reconnue d'utilité publique (décret du 29 Novembre 1958).

bué, chacun à leur manière. Notre revue participe à cette évolution, car elle traite de tous les aspects du patrimoine : histoire, cuisine, plantes, hommes et femmes célèbres, arboriculture, etc.

La revue *Le Pays d'Auge* est l'une des activités de l'association. Si les visites de juin sont commentées par l'un des meilleurs connaisseurs du patrimoine augeron, les numéros de cette revue sont conçus et élaborés par l'un des meilleurs rédacteurs en chef que nous ayons eu.

Nous sommes passés d'une dizaine d'exemplaires vendus en boutiques en 2001 à une moyenne de 350 exemplaires en 2010. Cette progression de la vente au numéro s'explique par la qualité reconnue par tous de la revue mais aussi par la multiplication des lieux de vente. Pourtant, cela n'est pas encore suffisant. Aussi je souhaite – pour ne pas dire je demande – que les membres de l'association qui résident dans le Pays d'Auge et qui achètent leur(s) quotidien(s), leur(s) hebdomadaire(s) dans une librairie ou dans un supermarché ou dans une maison de la presse soient notre intermédiaire auprès de ces revendeurs pour qu'ils acceptent de vendre les numéros de la revue *Le Pays d'Auge*. NOUS DEVONS CONTINUER. Nous sommes tous responsables de la diffusion de la revue.

J'évoquerai souvent avec vous ce sujet, car j'aimerais vraiment que nous en assurions le développement, tant de la revue que celui des volumes publiés dans la collection « Les cahiers du Pays d'Auge » (3).

Membres du Conseil d'administration

Au cours de la dernière décennie, il est apparu que notre association ne pouvait plus vivre en autarcie. Elle est membre de différentes associations (4). Je vais proposer au Conseil d'administration et, s'il en est d'accord, à vous même lors de la prochaine Assemblée générale, que ces structures qui nous reçoivent soient membres du Conseil d'administration ainsi que les structures avec qui nous travaillons, comme Pays d'Auge, Pays d'Art et d'Histoire, et d'autres encore.

Rôle patrimonial de notre association

Au cours des entretiens que j'ai pu avoir avec les membres du Conseil d'administration, nous avons évoqué quelle pouvait être l'attitude de notre association et quelle était notre légitimité à intervenir dans le débat sur la justification de tel parti pris dans telle ou telle restauration, ou sur l'état lamentable de tel ou tel bâtiment public ou privé. La conclusion en est que, dans un premier temps, nous pouvons avoir un rôle préventif de conseil.

Donc si vous avez des projets ou si vos connaissances ont des projets d'envergure de restauration ou de construction, appelez nous avant toute décision définitive. Nous essaierons d'apporter l'aide nécessaire à la compréhension de telle ou telle restauration.

A ère nouvelle, équipe nouvelle, c'est ainsi que Gérard Pruvost évoquait l'arrivée d'un nouveau Président au sein du conseil d'administration. J'espère être digne des vœux qu'il émettait dans son éditorial du numéro 3 (mai-juin 2011) de la revue *Le Pays d'Auge*. A cette confiance qu'il a fait savoir, reprise par le Conseil d'administration, je souhaite pouvoir répondre d'autant plus que je vais travailler avec un nouveau bureau (Michel Bagnouls – nouveau vice-président, Floraine Poilleux, Christophe de Ceunynck et Armand Gohier), même si je souhaite que les membres du Conseil d'administration prennent plus de part à la mise en place de nos activités. Mais cette énumération de personnes avec qui j'aurai plaisir à collaborer ne serait pas complète si je ne mentionnai pas Françoise Dutour, dynamique rédactrice en chef, à l'érudition et à la compétence étonnantes et Dominique Guérin, notre chargé de missions dont la compétence et l'érudition tant scientifique qu'administrative en font un collaborateur efficace. Avec eux et avec votre aide, nous pouvons souhaiter à notre association longue vie et prospérité.

Jean BERGERET

(3) Liste des publications :

Pierre-Jean Pénault, *Été Normands*, 2004 ; Françoise Dutour, Jean Bergeret, *Invitations au Château*, 2004 ; Jean Schlumberger *face à l'histoire*, 2005 ; Jean Bergeret, *Le Château de Saint-Germain-de-Livet*, 2005 (version allemande (traduction Cordula Girault), 2005 ; version anglaise (traduction Delphine Dairin, Catherine Lock), 2006) ; Françoise Dutour, Michel Lerossignol, Marie-Danièle Pleintel, *Au fil de la plume de Zélie Delise*, 2007 ; Eric L'Hotellier, Dominique Guérin, *Petites Mairies du Pays d'Auge*, 2009 ; Marie-Anne Rougeot, *Journal de Villégiature*, 2010.

Collection Cahiers d'Auge :

n°1, Jean Levêque, *Un pèlerinage en Pays d'Auge - Préaux-Saint-Sébastien*, 2010 ; n°2, Joseph Benoist, *Eglise Notre-Dame de Vimoutiers*, 2011 ; n°3, Vincent Carpentier, *Guillaume le Conquérant et l'estuaire de la Dives*, 2011.

(4) L'Association est membre du Conseil d'Administration de Tourisme en Pays d'Auge - Pôle d'excellence et du Cippa (Comité Interprofessionnel pour la Promotion du Pays d'Auge) ; du comité de développement de Pays d'Auge Expansion ; de la FSHAN (Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Normandie).